



PLAN D'ACTION  
PLAN DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DU MERCREDI 11 MAI 2011

**Rédigé par**

**Marc Bédard, conseiller en consultations publiques**  
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif  
**Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme**  
Division de la gestion du territoire

JUIN 2011

## TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	3
2. LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	4
3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES :	
a) Environnement.....	5
b) Logement.....	9
c) Mobilité.....	11
d) Service.....	15
e) Loisir et culture.....	17
f) Économie.....	23
4. ACTIONS À PRIORISER.....	25
5. ÉTAPES À VENIR.....	26

# 1. MISE EN CONTEXTE

## Démarche d'élaboration du plan de quartier

La réalisation du plan de quartier de Saint-Émile s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Le plan de quartier comprend deux parties :

- un document d'orientation qui présente un portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement;
- un plan d'action qui propose des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs.

Trois consultations ont été tenues par le conseil de quartier tout au long du processus d'élaboration du plan de quartier; une première pour recueillir les préoccupations des citoyens ainsi que les propositions afin d'améliorer leur qualité de vie au sein du quartier, une deuxième consultation pour valider les orientations et objectifs proposés, ainsi qu'une dernière afin de leur soumettre différentes propositions d'actions.

## État d'avancement

Au cours de l'année 2008, un portrait exhaustif du quartier a été dressé présentant une partie historique, des statistiques démographiques et socio économiques ainsi qu'une analyse du territoire touchant l'utilisation du sol, le cadre bâti, l'activité économique, la circulation et les contraintes à l'aménagement.

Sur la base de ces données, une soirée de consultation publique s'est tenue le 22 juin 2009 en collaboration avec le conseil de quartier, auquel 14 citoyens et citoyennes se sont joints. Également, de nombreux commentaires ont été recueillis par courriel, lesquels ont permis d'identifier des forces et des faiblesses ainsi que des enjeux attribuables au quartier.

L'étape suivante a consisté en la rédaction des orientations et des objectifs de développement du quartier ayant été validés par le conseil de quartier et la population le 29 septembre 2009. Les services et divisions de la Ville ont également été consultés sur ces aspects, lesquels ont fait connaître leurs positions.

La version finale du document d'orientation a finalement été déposée au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles le 18 janvier 2011, lequel en a pris acte. Pour sa part, le conseil municipal a adopté ce même document lors de la séance du 4 avril 2011.

Sur la base du document d'orientation nouvellement approuvé par le conseil municipal, la dernière étape consiste à la production d'un plan d'action visant à concourir à la réalisation d'interventions qui permettront d'atteindre les orientations retenues. Un projet de plan d'action a été produit par la Division de la gestion du territoire lequel a été présenté au conseil de quartier le 2 février 2011 lors d'une séance de travail. Suite à cette rencontre, des ajustements ont été apportés au plan d'action. Ainsi tout était fin prêt pour l'étape de la consultation publique sur ledit projet.

## **2. LA CONSULTATION PUBLIQUE**

### Introduction

La Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le Conseil de quartier de Saint-Émile, a tenu une séance de consultation publique le 11 mai 2011 laquelle avait pour but de recueillir les commentaires des citoyens présents sur les actions proposées et ce, pour chacune des orientations retenues. De plus, les citoyens présents ont été invités à identifier une dizaine d'actions qu'ils considèrent comme prioritaires quant à leurs réalisations.

Une invitation a été distribuée à chaque propriété située sur le territoire du quartier de Saint-Émile, expliquant également la démarche relative à l'élaboration d'un plan de quartier.

### Ateliers de discussion le 11 mai 2011

Quinze (15) personnes ont répondu à l'appel du Conseil de quartier de Saint-Émile et de l'Arrondissement. Deux représentants de l'Arrondissement étaient présents à la rencontre, soit M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques à la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif, ainsi que M<sup>me</sup> Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme à la Division de la gestion du territoire. De plus, cinq (5) membres du Conseil de quartier de Saint-Émile étaient présents de même que le conseiller municipal du district de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile M. Steeve Verret.

Après une présentation de M<sup>me</sup> Marie-Claude Bergeron, les citoyens du quartier ont participé aux ateliers de discussion sur le plan d'action du plan de quartier. Les trois (3) ateliers étaient animés par des membres du conseil de quartier de Saint-Émile. Au cours de la rencontre, les participants ont pu s'exprimer sur les diverses actions reliées aux six (6) thèmes inclus dans le document de consultation. Ce rapport résume les interventions faites lors de cette soirée.

### 3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

#### THÈME 1. ENVIRONNEMENT

##### ***Orientation 1 : Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent***

##### **Objectif 1.1 Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.1.1 Caractériser les boisés existants faisant l'objet d'un projet de développement résidentiel	<p>1.1.1 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Projet intéressant, mais difficile à réaliser.</i></p>
1.1.2 Évaluer la possibilité de conserver un massif forestier d'intérêt dans un nouveau développement résidentiel par l'acquisition de ce terrain à des fins municipales	<p>1.1.2 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>En accord avec l'énoncé si les dimensions des terrains ne sont pas diminuées et que le prix de vente n'est pas augmenté par le promoteur.</i></p>
1.1.3 Évaluer la possibilité de conserver et de transplanter des arbres matures dans un nouveau développement résidentiel	<p>1 table : <i>La Ville devrait acquérir les zones boisées suivantes afin de les préserver : le corridor forestier situé entre la ligne d'Hydro-Québec et la rue de Saint-Julien (au sud de la rue de la Faune) et celui situé au nord de la rue de Vénus, à l'est de la rue Cassiopée.</i></p>
1.1.4 Assurer une surveillance plus régulière des chantiers de construction lors d'une ouverture de rue ou de la réalisation d'un projet d'ensemble	<p>1 table : <i>Il est préférable de conserver une zone boisée plutôt qu'un ou deux arbres par terrain.</i></p>

	<p>1.1.3 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1.1.4 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Cette surveillance est difficilement réalisable et requiert beaucoup de personnel. On doit plutôt amener l'entrepreneur à être plus responsable.</i></p>
--	--

### **Objectif 1.2 Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.2.1 Sensibiliser les résidants ainsi que les promoteurs, entrepreneurs et constructeurs à l'importance de conserver un couvert arborescent	<p>1.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Il devrait être obligatoire de conserver 10 % d'arbres incluant le gazon et les arbustes par terrain.</i></p>

### **Objectif 1.3 Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre ainsi que dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.3.1 Promouvoir les activités réalisées dans le cadre du « mois de l'arbre »	1.3.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>

<p>1.3.2 Déterminer les secteurs anciens où le couvert arborescent est déficient en cour avant afin que le propriétaire ou la Ville y effectue des plantations d'arbres d'alignement</p>	<p><i>1 table : On ne savait pas qu'il y avait un mois de l'arbre.</i></p> <p><i>1.3.2 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p>
<p>1.3.3 Sensibiliser et régler afin de reboiser les nouveaux secteurs de développement résidentiel en cour avant et en cour arrière</p>	<p><i>1 table : On mentionne que les arbres n'ont pas besoin d'être alignés, tout dépendant de l'endroit.</i></p> <p><i>1 table : La plantation de plus d'un arbre est même souhaitable.</i></p> <p><i>1.3.3 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p>
<p>1.3.4 Planifier un aménagement paysager le long de la rue de la Faune, à l'est du boulevard de la Colline, sous les lignes hydroélectriques</p>	<p><i>1 table : La réglementation devrait adapter l'essence des arbres selon le terrain où ils sont plantés.</i></p> <p><i>1 table : On propose de rendre cet élément obligatoire, en suggérant fortement de planter des arbres.</i></p>
<p>1.3.5 Améliorer les aménagements paysagers existants aux carrefours suivants : rue de la Faune/avenue Lapierre, avenue Lapierre /rue des Sommeliers et rues de la Faune/Vénus</p>	<p><i>Commentaires</i></p> <p><i>1.3.4 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>1 table : On juge que cet aspect est difficilement réalisable puisqu'Hydro-Québec dispose des droits et qu'il faudra obtenir un consentement de leur part.</i></p> <p><i>1.3.5 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>1 table : On suggère également d'améliorer la route, les trottoirs et la piste cyclable et de fleurir ce secteur.</i></p> <p><i>1 table : On mentionne que la rue des Sommeliers présente beaucoup de contraintes.</i></p>

## **Orientation 2 : Préserver et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt et maintenir une bonne qualité de l'environnement**

### **Objectif 2.1 Assurer l'intégrité écologique de certains espaces naturels boisés d'intérêt tels que les secteurs du lac à Grenouilles et de la hêtraie**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
2.1.1 Évaluer la possibilité d'acquérir des terrains présentant des peuplements forestiers d'intérêts dans ces secteurs	<p>2.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>Suggestions</i></p> <p>3 tables : <i>On juge très important de conserver les secteurs d'intérêt pour les citoyens.</i></p> <p>1 table : <i>On souhaite préserver le secteur du lac à la Grenouille en tant que milieu humide.</i></p> <p>1 table : <i>On juge opportun de conserver le corridor forestier longeant la ligne d'Hydro pour préserver le ruisseau de la montagne du lac Saint-Charles et le bassin versant du mont Irma-Levasseur et acquérir le tout.</i></p>

### **Objectif 2.2 Atténuer l'impact sonore en provenance de l'autoroute Laurentienne**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
2.2.1 Conserver une bande boisée entre l'autoroute Laurentienne et le quartier Saint-Émile	<p>2.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Très important en qualité de mur coupe-son et d'écran visuel qui apporte une valeur ajoutée à l'entrée de Saint-Émile et qui pourrait contribuer à créer un sentier longeant la ligne d'Hydro jusqu'au sentier de Château-d'Eau.</i></p> <p>1 table : <i>On mentionne que la conservation de secteurs boisés est importante mais ne doit pas nuire à tout développement dans le quartier, particulièrement aux abords de la rue de la Faune.</i></p>

## THÈME 2. LOGEMENT

### **Orientation 3 : Diversifier l'offre de logements dans le quartier**

#### **Objectif 3.1 Offrir un plus grand nombre de logements abordables**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
3.1.1 Favoriser la création de logements sociaux destinés aux familles en ciblant des terrains potentiels	3.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>  1 table : <i>On souligne la difficulté de réaliser cette action étant donné la faible disponibilité des terrains.</i>
3.1.2 Favoriser la création de coopératives d'habitation en accompagnant les promoteurs et groupes de ressources techniques dans leurs démarches	3.1.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>  1 table : <i>On se questionne sur la faisabilité.</i>

#### **Objectif 3.2 Augmenter le nombre de logements locatifs dans le quartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
3.2.1 Réaliser un inventaire des sites potentiels pour la construction d'immeubles à logements	3.2.1 à 3.2.3 : 3 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i>
3.2.2 Planifier une réglementation autorisant les immeubles à logements dans les zones désignées	3.2.2 1 table : <i>Il est important de définir le secteur.</i>  <i>Général</i>
3.2.3 Approcher les promoteurs afin de favoriser la création de logements locatifs	1 table : <i>On suggère de créer des logements aussi pour les personnes âgées, autonomes et semi-autonomes, en harmonie avec le secteur existant.</i>

## **Orientation 4 : Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial**

### **Objectif 4.1 Favoriser la rénovation résidentielle et commerciale principalement sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
4.1.1 Sensibiliser et intervenir auprès des propriétaires pour encourager la rénovation	<p><i>4.1.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>1 table : On demande d'évaluer la possibilité de subventionner les moins bien nantis.</i></p> <p><i>1 table : On note que le resserrement réglementaire tend à empêcher les gens à rénover.</i></p> <p><i>Suggestion</i></p> <p><i>1 table : On devrait également favoriser le paysagement des cours avant.</i></p>

## THÈME 3. MOBILITÉ

**Orientation 5 : Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique**

**Objectif 5.1 Assurer la fluidité et la perméabilité de la circulation sur le réseau routier, principalement sur la rue de la Faune, l'avenue Lapierre et le boulevard de la Colline**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
5.1.1 Évaluer la possibilité d'élargir la rue de la Faune entre la rue de Vénus et l'autoroute Laurentienne et d'y aménager une piste cyclable ainsi qu'un trottoir	<p>5.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On souligne qu'actuellement, il est périlleux de circuler à vélo ou à pied sur la rue de la Faune, principalement entre la rue de Vénus et l'autoroute Laurentienne.</i></p>
5.1.2 Réaménager le carrefour de la rue de la Faune et du boulevard de la Colline ainsi que celui des rues de la Faune et de Vénus	<p>1 table : <i>On se questionne sur la nécessité de boucler avec le réseau cyclable existant.</i></p>
5.1.3 Évaluer la possibilité de réaménager le carrefour de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre pour améliorer la circulation	<p>5.1.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On propose d'aménager un îlot de déviation pour tourner sur la rue de Vénus à partir de la rue de la Faune (direction ouest).</i></p> <p>1 table : <i>On suggère également de rendre le feu de circulation sécuritaire à l'intersection des rues de Vénus et de la Faune, en provenance de l'ouest en direction nord, en installant un feu vert clignotant.</i></p> <p>5.1.3 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On mentionne la possibilité d'un carrefour giratoire.</i></p>

## Objectif 5.2 Améliorer la sécurité routière

Actions	Commentaires
5.2.1 Identifier les secteurs où le non-respect de la signalisation routière est récurrent	5.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>
5.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques	1 table : <i>On mentionne que c'est un problème qui semble généralisé dans la Ville.</i> 1 table : <i>On constate que sur la rue Vézina, les véhicules circulent à vitesse élevée; on devrait sensibiliser les usagers à la présence de jeunes familles dans ce secteur.</i>
5.2.3 Améliorer les manœuvres de déneigement de manière à rendre la chaussée plus sécuritaire	1 table : <i>On souhaite que la Ville limite la vitesse à 40 km/h dans toutes les zones résidentielles.</i> 1 table : <i>On soumet que sur la rue de la Faune, en direction ouest, près du Couche-Tard, la voie passe de double à simple : cette situation entraîne souvent des accidents mineurs.</i> 5.2.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On note un manque d'effectifs au Service de police pour suffire à la tâche.</i> 5.2.3 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On propose de déneiger plus souvent, surtout lorsque la température fluctue.</i>

## Objectif 5.3 Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables

Actions	Commentaires
5.3.1 Réaliser des aménagements cyclables pour compléter le réseau existant sur la rue	5.3.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>

<p><i>Fréchette, l'avenue Lapierre, le boulevard de la Colline, comme prévu au Plan directeur du réseau cyclable de la ville</i></p>	<p><i>1 table : On souligne qu'il ne s'agit pas d'un enjeu majeur.</i></p> <p><i>1 table : Sur la rue de Vénus, on juge que l'emplacement de la piste cyclable n'est pas sécuritaire même s'il respecte les normes.</i></p>
<p><i>Actions</i></p>	<p><i>Commentaires</i></p>
<p>5.3.2 Évaluer la possibilité de relier le parc du Grand-Oasis avec le réseau cyclable existant</p>	
<p>5.3.3 Évaluer la possibilité d'aménager des trottoirs sur la rue Fréchette pour rejoindre l'école primaire du Beau-Séjour</p>	

## **Orientation 6 : Bonifier le réseau de transport en commun du quartier**

### **Objectif 6.1 Améliorer l'accessibilité dans les secteurs moins bien desservis**

<p><i>Actions</i></p>	<p><i>Commentaires</i></p>
<p>6.1.1 Planifier des parcours d'autobus pour desservir les nouveaux secteurs résidentiels au nord de la rue de la Faune</p>	

*6.1.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.*

*1 table : On considère que cette action est très importante.*

*Général*

*1 table : On demande un plus grand nombre d'abribus sur les parcours existants.*

## Objectif 6.2 Augmenter la fréquence de certains parcours d'autobus

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.2.1 Participer aux consultations du RTC pour faire connaître les besoins des résidents du quartier	6.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On considère que c'est important.</i>
6.2.2 Améliorer la desserte vers les centres commerciaux en modifiant le parcours 82	6.2.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On demande de rendre le parcours plus rapide et d'augmenter la fréquence toutes les 30 minutes.</i>
6.2.3 Augmenter la fréquence du parcours 89 dans l'axe est-ouest	1 table : <i>On souligne que de façon générale, ça prend 2 à 3 fois plus de temps prendre l'autobus que l'auto.</i> 6.2.3 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>

## THÈME 4. SERVICES

### **Orientation 7 : Assurer une intégration harmonieuse des infrastructures municipales**

#### **Objectif 7.1 Améliorer l'intégration des bassins de rétention dans leur milieu et informer la population du rôle de ces équipements**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
7.1.1 Aménager les bassins existants selon le nouveau guide d'aménagement des bassins de rétention	7.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>  1 table : <i>On propose d'améliorer l'aménagement visuel du bassin sur la rue de Vénus, près de la rue de la Faune</i>
7.1.2 Installer une enseigne d'identification pour les bassins de rétention et informer les citoyens sur le rôle et l'utilité de ceux-ci	7.1.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>  1 table : <i>On suggère d'attribuer un nom aux bassins (comme on le fait pour les parcs).</i>

#### **Objectif 7.2 Améliorer l'aspect visuel des différents poteaux d'utilité publique sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
7.2.1 Procéder à un nettoyage plus efficace des poteaux de signalisation et lampadaires	7.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>  1 table : <i>Ça ne semble pas se faire actuellement, mais on devrait utiliser un produit nettoyant écologique.</i>

## **Orientation 8 : Favoriser un milieu de vie sécuritaire**

### **Objectif 8.1 Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens dans les parcs**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.1.1 Poursuivre la surveillance des parcs en soirée, particulièrement ceux où des problématiques ont été identifiées	<p>8.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Surtout à l'école de l'Accueil (parc Réal-Cloutier) et aussi derrière la Maison des jeunes.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère un meilleur éclairage aux endroits problématiques en appui à la surveillance.</i></p>

## **Orientation 9 : Soutenir le développement des services aux familles dans le quartier**

### **Objectif 9.1 Favoriser l'augmentation du nombre de places en services de garde subventionnés**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
9.1.1 Communiquer à la Conférence régionale des élus et au ministère de la Famille et des Aînés les besoins du quartier afin qu'ils soient inscrits dans les priorités régionales	<p>9.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>9.1.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
9.1.2 Évaluer la possibilité d'autoriser les garderies et CPE dans les zones commerciales où cet usage est compatible	<p>1 table : <i>Le but est de développer des places. L'offre et la demande pourraient justifier cette éventualité.</i></p> <p>1 table : <i>Il est mentionné que cela doit se faire dans les zones commerciales de faible densité.</i></p>

## THÈME 5. LOISIR ET CULTURE

### **Orientation 10 :** *Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier*

#### **Objectif 10.1** Planifier l'aménagement de nouveaux parcs dans les futurs développements résidentiels ainsi que dans les secteurs existants où il n'y en a pas

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.1.1 Planifier des parcs de voisinage afin de desservir les secteurs résidentiels suivants : au nord de la rue de la Faune, à l'ouest de l'avenue Lapierre tout futur développement résidentiel	<i>10.1.1 : 3 tables :</i> <i>En accord avec cet énoncé.</i>  <i>1 table :</i> <i>Le secteur à l'est de l'avenue Lapierre semble bien comblé sauf au nord de la rue Vézina (rue Marc-Chagall).</i>  <i>1 table :</i> <i>Concernant les futurs développements, les parcs de voisinage ne devraient pas être instaurés de façon automatique, mais seulement selon les besoins (proximité non obligatoire).</i>

#### **Objectif 10.2** Améliorer et entretenir les parcs du quartier

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.2.1 Réaménager les parcs suivants : Réal-Cloutier, du Petit-Oasis et des Quatre-Vents	<i>10.2.1 à 10.2.3 : 3 tables :</i> <i>En accord avec ces énoncés.</i>
10.2.2 Au parc du Grand-Oasis, aménager le stationnement, ajouter des modules de jeux pour les enfants, jeux d'eau et surface glacée	

10.2.3 Entretien plus régulièrement les parcs et leurs équipements	
<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.2.4 Réparer ou remplacer les modules de jeux désuets dans les parcs du quartier	<p>10.2.4 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Cette action devrait viser particulièrement les parcs du Petit-Oasis et Réal-Cloutier.</i></p>
10.2.5 Dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles, aménager des aires de repos (tables à pique-nique, poubelles, toilettes)	<p>10.2.5 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère de prévoir un bon drainage pour améliorer la qualité du sol, ce dernier étant boueux à certains moments.</i></p> <p><i>Suggestion</i></p> <p>1 table : <i>On propose de relier le parc linéaire avec le parc du Grand-Oasis et le centre communautaire.</i></p>

### **Objectif 10.3 Aménager des équipements de plein air en milieu boisé**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.3.1 Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers de vélo de montagne	<p>10.3.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On propose d'utiliser le terrain d'Hydro-Québec en priorité afin de préserver les boisés existants.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère aussi d'aménager des sentiers pédestres. Le boisé situé au nord de la rue de la Faune et à l'est de la rue de Vénus pourrait rejoindre le sentier du parc linéaire en longeant le ruisseau de la montagne du lac Saint-Charles.</i></p>

## **Orientation 11 : Améliorer et diversifier les services et les équipements culturels**

### **Objectif 11.1 Offrir des services culturels répondant aux besoins des usagers**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
11.1.1 Consulter la population pour connaître ses besoins en animation culturelle	11.1.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>
11.1.2 Faire connaître les différentes bibliothèques desservant le quartier, de même que leurs activités	1 table : <i>Il serait intéressant d'avoir des concerts classiques dans notre église comme cela se fait dans d'autres municipalités.</i> 11.1.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>Avoir une bibliothèque dans notre quartier serait préférable.</i>

### **Objectif 11.2 Offrir des salles de qualité pour la tenue de spectacles aux résidents de l'arrondissement**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
11.2.1 Réaménager une salle polyvalente du centre communautaire de manière à pouvoir y accueillir des spectacles en améliorant le confort des lieux	11.2.1 : 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On suggère de prévoir une salle pour 100 personnes.</i>
11.2.2. Faciliter l'utilisation de l'église Saint-Émile privilégiée pour la qualité sonore de l'acoustique	1 table : <i>On mentionne qu'il n'y a pas de besoin apparent et qu'il y a possibilité de se déplacer en d'autres lieux.</i> 11.2.2 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>Il serait intéressant d'avoir des concerts classiques dans notre église comme cela se fait dans d'autres municipalités.</i>

### **Objectif 11.3 Mettre en valeur le passé manufacturier du quartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
11.3.1 Concevoir et présenter une exposition axée sur l'histoire de l'industrie du cuir	<i>11.3.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i>  <i>1 table : On suggère d'étendre cette action à l'histoire en général de Saint-Émile et sur sa colonisation.</i>  <i>1 table : L'histoire de l'industrie du cuir est méconnue et serait très intéressante.</i>

### **Orientation 12 : Promouvoir le développement de la vie de quartier**

#### **Objectif 12.1 Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.1.1 Appuyer financièrement et techniquement l'organisation des Fêtes de la famille	<i>12.1.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i>  <i>1 table : L'appui financier pourrait contribuer à diminuer le temps d'attente aux différentes activités.</i>

#### **Objectif 12.2 Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.2.1 Développer des stratégies de communication pour faire connaître les activités culturelles et de loisir offertes dans le quartier	<i>12.2.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i>  <i>1 table : On suggère de prévoir plus de visibilité dans le journal local et par affichage stratégique sur les lieux.</i>
12.2.2 Organiser une vente-débarras annuelle dans le quartier	<i>12.2.2 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i>

<p>12.2.3 Informer la population sur la réglementation applicable concernant les ventes-débarras</p>	<p><i>1 table : On mentionne qu'une journée officielle est suffisante.</i></p> <p><i>1 table : On propose d'autoriser les ventes-débarras à des dates fixes pendant l'année.</i></p> <p><i>1 table : On suggère également de fermer une rue et de la rendre accessible pour des tables.</i></p> <p><i>12.2.3 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p>
--	--

**Objectif 12.3 Améliorer la diffusion de l'information à travers le quartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
<p>12.3.1 Produire une synthèse du plan de quartier et le distribuer aux citoyens</p>	<p><i>12.3.1 et 12.3.2 : 3 tables : En accord avec ces énoncés.</i></p>
<p>12.3.2 Évaluer la possibilité d'installer une enseigne à message variable ou autre afin d'informer la population de la tenue d'activités</p>	

#### **Objectif 12.4 Stimuler l'intégration sociale des aînés à la communauté**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.4.1 Organiser des activités où les jeunes et les aînés auront l'occasion de se rencontrer et d'échanger	<i>12.4.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i> <i>1 table : Des activités de danse de toutes sortes sont suggérées.</i>
12.4.2 Proposer l'activité « Lire et faire lire » dans les bibliothèques de l'arrondissement	<i>12.4.2 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i>  <i>Suggestion</i> <i>1 table : On propose la tenue de soirées de lecture.</i>

#### **Objectif 12.5 Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.5.2 Consolider la vocation du centre communautaire et y aménager des locaux pour les organismes du milieu	<i>12.5.2 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i> <i>1 table : On demande de prévoir une salle pouvant accueillir 100 personnes.</i> <i>1 table : On propose d'aménager un local pour des activités de « cheer leading » et un autre pour des cours de gymnastique.</i>

## THÈME 6. ÉCONOMIE

### **Orientation 13 : Accroître la vitalité économique du quartier**

#### **Objectif 13.1 Diversifier l'offre commerciale**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.1.1 Favoriser l'ouverture de commerces offrant des services connexes aux activités pratiquées sur le Corridor des Cheminots	<i>13.1.1 et 13.1.2 : 3 tables : En accord avec ces énoncés.</i>
13.1.2 Dresser un inventaire des locaux commerciaux vacants	<i>13.1.3 à 13.1.4 : On souhaite l'ouverture des commerces suivants :</i>
13.1.3 Identifier les types de commerces souhaités sur la rue de la Faune pour répondre à la demande du secteur (ex. : alimentation, restaurants, banque, microbrasserie)	<i>Créer des Halles de Saint-Émile comme celles de Sainte-Foy ou du Petit-Quartier. Habituellement, c'est très apprécié. Ex. : poissonnerie, sushis, boulangerie, petit café, etc.</i>
13.1.4 Attirer de nouveaux commerces ciblés	<i>Un Tim Hortons ou une brûlerie.</i> <i>Un marché public extérieur.</i> <i>Un casse-croûte.</i> <i>Une succursale de la Banque Nationale.</i>

## Objectif 13.2 Améliorer la sécurité et l'aspect visuel de la rue de la Faune

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.2.1 Faciliter l'accès des commerces aux automobilistes en recommandant l'aménagement, lorsque possible, de stationnement permettant la sortie des véhicules en marche avant	13.2.1 et 13.2.2 : 3 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i>
13.2.2 Aménager des trottoirs permettant de circuler de manière adéquate et sécuritaire sur la rue de la Faune, côté nord, entre les rues de Sauternes et Estiambre	

## 4. ACTIONS À PRIORISER

Le plan d'action représente la concrétisation du plan de quartier, en ce sens qu'il indique la liste des projets ou interventions concrètes qui permettent de traduire sur le terrain les orientations et les objectifs de ce plan.

À la suite des travaux de planification et de consultation, quelques 65 actions furent retenues. De façon à concilier à la fois les besoins des citoyens et ceux des planificateurs de la Ville, l'identification des priorités devenait nécessaire. Lors de la consultation publique tenue le 11 mai 2011, les citoyens présents ont eu l'opportunité d'identifier une dizaine d'actions qui, selon eux, devaient être considérées comme prioritaires.

En voici donc la liste :

1. Action 1.1.1 Caractériser les boisés existants faisant l'objet d'un projet de développement résidentiel
2. Action 1.2.1 Sensibiliser les résidants ainsi que les promoteurs, entrepreneurs et constructeurs à l'importance de conserver un couvert arborescent
3. Action 1.3.3 Sensibiliser et réglementer afin de reboiser les nouveaux secteurs de développement résidentiel en cour avant et en cour arrière
4. Action 5.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques
5. Action 5.3.1 Réaliser des aménagements cyclables pour compléter le réseau existant sur la rue Fréchette, l'avenue Lapierre, le boulevard de la Colline, comme prévu au Plan directeur du réseau cyclable de la ville
6. Action 10.2.3 Entretenir plus régulièrement les parcs et leurs équipements
7. Action 10.3.1 Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers de vélo de montagne
8. Action 12.1.1 Appuyer financièrement et techniquement l'organisation des Fêtes de la famille
9. Action 12.2.1 Développer des stratégies de communication pour faire connaître les activités culturelles et de loisir offertes dans le quartier
10. Action 12.2.2 Organiser une vente-débarras annuelle dans le quartier
11. Action 12.5.2 Consolider la vocation du centre communautaire et y aménager des locaux pour les organismes du milieu

## 5. ÉTAPES À VENIR

Le processus d'élaboration du plan de quartier prévoit, dans les prochains mois, les étapes suivantes :

Adoption du plan d'action par le conseil d'arrondissement	Le 5 juillet ou le 30 août 2011
Transmission au comité exécutif pour prise d'acte	Juillet ou septembre 2011
Diffusion du plan d'action aux services et divisions	Automne 2011
Inscription de certains projets au Programme triennal en immobilisation (PTI) et au budget de fonctionnement des services et divisions	Automne 2011
Début de mise en œuvre du plan d'action	2012